



COMMUNIQUÉ

Les prévôtois montrent que l'hôpital n'a d'avenir que dans le Jura bernois

Dimanche 27 novembre, la population du Jura bernois et du canton de Berne ont rejeté les deux initiatives soumises au vote populaire. Avec une majorité de presque 51%, le Jura bernois a rejeté l'initiative fédérale des Verts pour la sortie du nucléaire, suivant ainsi le mot d'ordre de l'UDC Jura bernois. Le parti tient à remercier l'électorat pour son soutien.

En ce qui concerne la votation cantonale, l'UDC Jura bernois prend acte avec modestie du rejet à 66% de l'initiative qui visait à inscrire dans la loi le maintien de tous les sites et des missions des hôpitaux publics du canton, ceci également dans la ligne de son mot d'ordre. Le parti est sensible aux soucis des régions telles que les vallées de l'Oberland ou de l'Emmental pour le maintien d'une offre de soins adaptée, mais fait pleine confiance à son directeur de la santé Pierre Alain Schnegg pour en tenir compte dans le cadre légal actuel.

Mais l'essentiel n'est pas là. L'enseignement principal réside dans le vote de la population de Moutier, qui rejette à 67% cette même initiative, qui aurait pourtant bétonné le maintien du site hospitalier de Moutier dans la loi. Ainsi, plus de deux tiers de l'électorat prévôtois montre qu'il fait pleine confiance au canton de Berne et à son cadre légal pour maintenir son hôpital de proximité et de qualité. Ce résultat est de très bon augure pour le vote du 18 juin 2017, puisque le corps électoral de Moutier devra choisir entre l'incertitude fatale d'un changement de canton et le maintien de l'hôpital dans sa structure actuelle, qui est saine et moderne.

UDC Jura bernois

29 novembre 2016

www.udcjb.ch